

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 6/2026

Céréales d'automne

Stades : Orge : maturité aqueuse en plaine (CD71) ; gonflement à début épiaison en montagne (CD45-51).

Blé : En plaine, gonflement à épiaison (CD45-55) ; 2 nœuds à sortie dernière feuille en montagne (CD32-37).

Plantes indésirables : Les chardons des champs sont désormais bien visibles dans les céréales ; ils doivent être arrachés et évacués de la parcelle.

Les repousses de betteraves ALS issues de la culture précédente doivent impérativement être arrachées et éliminées afin d'éviter la formation de graine.

Maladies foliaires : Les observations faites sur les blés d'automne de notre réseau ne montrent que la présence modérée de septoriose sur les feuilles du bas. Pour protéger la dernière feuille, il est possible d'intervenir avec un fongicide au plus tard jusqu'à début épiaison si les conditions le permettent (*FT Agridea 2.5.13-16*). Les conditions météo chaudes et sèches, qui sont annoncées pour la fin du mois de mai, auront tendance à freiner le développement de la septoriose et stopper un éventuel développement de la rouille jaune.

Fusariose sur épi : L'application d'un fongicide contre la fusariose n'est justifiée que dans certaines situations. Les facteurs favorisant la maladie sont, dans l'ordre d'importance, le précédent, le travail du sol, les conditions météo lors de la floraison ainsi que la variété cultivée. Les situations les plus risquées sont après un maïs grain et sans labour. En cas de besoin, il est possible d'intervenir avec un fongicide à base de triazole en début de floraison (*FT 2.5.15*).

Criocères : Dans la région, la pression semble faible. Pour rappel, la larve du criocère dévore la face supérieure des feuilles en laissant des stries caractéristiques le long des nervures. En cas d'attaque importante et si le seuil d'intervention est dépassé, il est possible d'appliquer un insecticide à base de spinosad ou un insecticide à base d'acétamipride sur autorisation. Une telle intervention ne justifie pas la sortie du programme non-recours aux PPH.

Seuil d'intervention contre le criocère :

CD39-50, avant épiaison, 2 larves par tige ;

CD51-61, entre épiaison et floraison, 2 larves par dern. feuille.

Betterave

Stade : De 4 à plus de 10 feuilles (CD14-31) ; les plus avancées commencent à fermer l'inter-rang.

Altises : Passé le stade 4 feuilles, les betteraves ne peuvent plus être mises en péril par l'altise ; cependant, le ravageur peut tout de même provoquer des retards de croissance en cas de forte pression comme nous l'observons actuellement. Toute intervention insecticide contre ce ravageur est exclue à partir du stade 6 feuilles.

Pucerons : Le seuil d'intervention contre le puceron vert (*myzus persicae*) a été dépassée en Ajoie la semaine passée, après la découverte de 5 individus par parcelle contrôlée. Dans la Vallée de Delémont ce seuil est dépassé cette semaine après la découverte de 5 et 2 individus dans les parcelles du réseau.

Nous ne savons pas si les pucerons verts capturés sont porteurs de la jaunisse virale. Cependant, comme le virus était très peu présent l'année passée, le risque que ces myzus soient porteurs est réduit. Si le seuil est atteint, il est possible d'appliquer le programme de lutte insecticide Teppeki – Movento – acétamipride avec un intervalle de 10-15 jours entre chacun. Movento est soumis à autorisation, tout comme l'acétamipride. Cette dernière sera positionnée en fin de programme afin d'avoir une action combinée contre le puceron et le charançon.

Charançon de la betterave : Ce coléoptère pond ses œufs dans les pétioles lorsqu'ils sont suffisamment gros. Les larves creusent l'intérieur des pétioles pour se nourrir et arrivent parfois dans le collet pour poursuivre les dégâts. L'adulte se laisse tomber au sol lorsqu'il est dérangé ; une cuvette jaune avec eau savonnée au sol ou des cartes engluées peuvent aider à le détecter. Il n'a pas encore été vu dans la région cette année.

Fumure foliaire : Dès la fermeture de l'interligne, un apport de bore par voie foliaire est recommandé. Cet élément est important pour la formation du sucre et pour éviter la pourriture du cœur. Un apport de 0.8-1.2 kg bore élémentaire par ha d'un produit tel que Solubor DF (5-6 l/ha) pourra être apporté le matin sur feuillage juste ressuyé avec au moins 300 l/ha d'eau.

Pomme de terre

Stade : Les fanes se touchent sur la ligne, les pommes de terre les plus avancées sont en pleine élongation.

Maladies fongiques : Les conditions passées étaient très favorables au développement du mildiou, mais aucun foyer n'a été annoncé dans PhytoPRE jusqu'à aujourd'hui. Afin de prévenir tout risque, il est important d'appliquer

en premier lieu un fongicide à action systémique si la floraison n'a pas encore eu lieu (FT 4.5.3-6). Dans les cultures couvertes, il est important d'appliquer une protection fongique dès le retrait du film. Les conditions météo chaudes et sèches annoncées seront défavorables au développement du mildiou.

Doryphore : Les premiers individus ont été observés cette semaine dans la région. Dès l'apparitions des larves, il faudra agir avec une première application de Novodor ; ce dernier étant surtout efficace sur jeunes larves.

Maïs

Stade : Les cultures les plus avancées ont 6 feuilles (CD16) ; les levées irrégulières souvent observées vont s'égaliser avec le retour du chaud.

Désherbage : Les dégâts de gel et les pluies rendent le maïs plus sensible à la phytotoxicité ; il est important de laisser la cuticule se reformer avant toute application d'herbicide. L'application d'Equip Power à 1.5 l/ha impose 2 points de lutte contre le ruissellement (1 point si dose =< 1.25 l/ha), attention à prévoir les mesures adéquates.

Pour lutter contre les vivaces, il est conseillé d'attendre le stade 8 feuilles et appliquer une combinaison d'herbicide à action principalement foliaire (FT 5.3.7-9).

Cultures de printemps

Tournesol : Les cultures les plus avancées atteignent le stade 6 feuilles, alors que les ressemis n'ont qu'une paire de feuilles. Les conditions à venir seront idéales pour sarcler les cultures de tournesol.

Lutte anti-limaces : Attention à surveiller la présence de limaces dans les cultures semées tardivement. Malgré les températures plus élevées, ces mollusques peuvent profiter des matinées encore fraîches et humides pour faire des dégâts.

Permis pour l'emploi des PPH

Vous avez jusqu'au 30 juin pour échanger votre permis de traiter actuel ou formation jugée équivalente contre un nouveau permis digital. Dès 2027, il sera obligatoire d'avoir ce permis digital pour acheter et utiliser des produits phytosanitaires. Veuillez faire les démarches de suite pour ne pas être hors délai. Plus d'info ici :

[Nouveau permis de traiter: quels changements sont à venir ?](http://www.frij.ch) – (www.frij.ch, chercher « permis de traiter »)

[Je suis pro, j'ai mon permis PPh](http://www.permis-pph.admin.ch/fr)

(www.permis-pph.admin.ch/fr)

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Courtemelon 5
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE